



Séance extraordinaire du conseil
Du 12 février 2024, 17h00
Au Centre culturel du Vieux Presbytère
Projet d'ordre du jour

Administration générale

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Ententes concernant le 675 route de la Mer et le 74 route Langlois
 - 3.1. Transaction et quittance – avec FONDS D'ASSURANCE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC ;
 - 3.2. Entente distincte
4. Clôture de la séance

JULIE DUBÉ
Directrice générale

Le 9 février 2024